

CHAMPIONNATS REGIONAUX ESPOIRS-SENIORS

Samedi 21 janvier et Dimanche 22 janvier 2023 à Eaubonne

1 - Qualifications

- **sur minima D** : performances réalisées entre le 1^{er} novembre 2022 et le 9 janvier 2023 lors des compétitions en salle suivantes :

. Championnats départementaux (y compris les championnats d'épreuves combinées) *QUALIFICATIONS AUTOMATIQUES*

➤ Pour les compétitions ci-dessous, un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA :

. Compétitions inscrites au calendrier

. Championnats académiques et championnats de France scolaires et universitaires

. Championnats régionaux et championnats de France affinitaires.

- **sur minima E** *QUALIFICATIONS EVENTUELLES*

Tout athlète ayant réalisé ces minima lors des championnats départementaux individuels ou d'épreuves combinées, de son département exclusivement, sera susceptible d'être qualifié. Aucun document n'est à remplir.

2 - Athlètes classé(e)s N4 ou finalistes aux Championnats de France en 2022

Ces athlètes pourront s'engager directement. Un formulaire d'engagement est à envoyer à la LIFA.

3 – Participation des athlètes des catégories Cadets ou Juniors

Les athlètes des catégories Cadets ou Juniors peuvent participer à ces championnats sous réserve d'avoir réalisé les minima d'engagement correspondant à la catégorie Seniors. Dans ce cas, un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA. Ils participeront aux épreuves Seniors.

DATE LIMITE DE RECEPTION A LA LIFA

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Mardi 10 janvier 2023**

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa-athle.fr> à partir du mercredi 11 janvier en soirée

Les éventuelles demandes tardives devront parvenir à la LIFA avant le lundi 16 janvier 23h59, la liste définitive sera mise en ligne le mardi 17 janvier 2022 en fin d'après-midi.

Les comités départementaux devront envoyer les résultats de leurs championnats (fichier .nxt) à la LIFA dès le lendemain de la compétition (hatem.benayed@athleif.org).

***** **FORFAIT - date limite MERCREDI 18 JANVIER 2023 à 23h59** *****

Les désengagements se font directement sur internet jusqu'à la date fixée

<http://lifa-athle.fr> rubrique Compétitions – Calendrier en ligne